

DUC

Société Anonyme

Grande Rue
89771 CHAILLEY

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés**
Exercice clos le 31 décembre 2010

Synergie-Audit
22, boulevard de Stalingrada
92323 Châtillon Cedex

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

DUC

Société Anonyme

Grande Rue
89771 CHAILLEY

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DUC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les comptes consolidés ont été arrêtés dans un contexte caractérisé par un ralentissement de l'activité économique, une difficulté d'accès au financement et un manque de visibilité sur le futur. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes et pour réaliser les estimations comptables requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note « Présentation des états financiers consolidés » de l'annexe expose les perspectives et hypothèses retenues pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2010, relatives à l'application du principe de continuité de l'exploitation,
- la note « 3.17 Pertes de valeur des actifs » de l'annexe expose les modalités de réalisation du test de dépréciation effectué sur les actifs du Groupe DUC sur la base d'un business plan

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Châtillon et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Synergie-Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean PETIT', written over a faint, light-colored square stamp.

Jean PETIT

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Vincent BLESTEL', written over a faint, light-colored square stamp.

Vincent BLESTEL



GROUPE DUC

COMPTES CONSOLIDES

au 31 décembre 2010

AUX NORMES IFRS

ELEMENTS FINANCIERS AU 31 décembre 2010 AUX NORMES IFRS

A – Etat du résultat global

B – Etat de la situation financière

C - Tableau des flux de trésorerie consolidés

D – Tableau de variation des capitaux propres consolidés

E - Notes annexes aux états financiers consolidés

A – Etat du résultat global

Données en K€	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/09 publié
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.1, 23	160 805	166 884	188 154
Autres produits de l'activité				
Achats consommés	24	(78 736)	(84 213)	(95 104)
Charges de personnel	28	(31 546)	(32 486)	(37 427)
Charges externes	25	(47 404)	(47 772)	(51 466)
Impôts et taxes		(3 701)	(2 603)	(3 126)
Dotations aux amortissements	26	(2 685)	(3 507)	(4 753)
Dotations et reprises de provisions	27	(1 571)	(286)	(35)
Variation des actifs biologiques et des stocks de produits finis	3.12	672	(1 739)	(1 594)
Autres produits d'exploitation	29	487	836	902
Autres charges d'exploitation	30	(60)	(242)	(368)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(3 739)	(5 128)	(4 817)
Autres produits opérationnels				
Autres charges opérationnelles				
RESULTAT OPERATIONNEL	3.2	(3 739)	(5 128)	(4 817)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		86	10	134
Coût de l'endettement financier brut	31	(691)	(809)	(1 015)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(605)	(799)	(881)
Autres produits financiers	32	3 271	141	128
Autres charges financières	33	(1 765)	(342)	(343)
Impôt sur les résultats	34		(1)	(78)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			(186)	(186)
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION		(2 838)	(6 315)	(6 177)
Résultat net d'impôt provenant des activités arrêtées ou en cours de cession	16.2	(88)	138	
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(2 926)	(6 177)	(6 177)
Part du groupe		(2 910)	(6 179)	(6 179)
Intérêts minoritaires		(16)	2	2
Résultat net de base par action (en euros)	35		(3,44)	(3,44)
Résultat net dilué par action (en euros)	35		(3,44)	(3,44)
Produits et charges non comptabilisés en résultat		6		
- Réévaluation des terrains		6		
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		(2 920)	(6 177)	(6 177)
Part du groupe		(2 904)	(6 179)	(6 179)
Intérêts minoritaires		(16)	2	2

B – Etat de la situation financière

Données en K€			
ACTIF	Notes	31/12/2010	31/12/2009
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill			
Immobilisations incorporelles	3.5, 5	399	258
Immobilisations corporelles	3.6, 6	26 795	33 463
Immeubles de placement	3.7, 7		171
Participations entreprises associées			
Titres disponibles à la vente			
Autres actifs non courants	10	2 131	2 277
Actifs d'impôts différés	3.22, 11	163	192
Actifs non courants destinés à être cédés			
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		29 488	36 361
ACTIFS COURANTS			
Actifs biologiques	3.12, 12	6 434	5 577
Stocks	3.13, 13	8 234	9 613
Clients et comptes rattachés	14	19 710	18 733
Autres actifs courants	14	3 322	7 472
Actif d'impôt exigible	14	83	2
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15, 15	189	1 076
TOTAL ACTIFS COURANTS		37 972	42 473
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3.11, 16	2 150	4 779
TOTAL ACTIF		69 610	83 613
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	17.1	17 323	17 323
Autres réserves	17.2	(9 951)	(3 778)
Titres en auto-contrôle	3.16	(838)	(838)
Résultat de l'exercice		(2 910)	(6 179)
Capitaux propres part du groupe		3 624	6 528
Interêts minoritaires		42	58
TOTAL CAPITAUX PROPRES		3 666	6 586
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions à long terme	18	2 361	2 241
Emprunts et dettes financières à long terme	19	3 378	5 750
Passif d'impôts non courants	3.22, 11		193
Autres passifs non courants	19	2 134	2 030
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		7 873	10 214
PASSIFS COURANTS			
Provisions à court terme	18	52	324
Emprunts à court terme	19	18 730	19 867
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	19	1 367	1 917
Fournisseurs et autres créditeurs		24 619	26 915
Passif d'impôt courants		1 005	2 228
Autres passifs courants	20	12 135	15 210
TOTAL PASSIFS COURANTS		57 908	66 461
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	3.11, 16	163	352
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		69 610	83 613

C - Tableau des flux de trésorerie consolidés

Données en K€			
	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net des sociétés intégrées		-2 926	-6 177
Résultat net des activités cédées		-88	
Résultat net des activités poursuivies		-2 838	-6 177
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions		3 033	4 700
- Plus-values de cession		-1 370	398
- Perte de valeur des actifs destinés à être cédés		984	
- Quote part dans les sociétés mises en équivalence			186
Marge brute d'autofinancement		-191	-814
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	21	86	4 056
Variation nette de la trésorerie d'exploitation des activités poursuivies		-105	3 242
Flux de trésorerie d'exploitation nets utilisés par les activités arrêtées		-578	
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-683	3 242
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5	-207	-163
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	-1 365	-1 720
Variation des autres immobilisations financières	10	-274	597
Remboursement de prêts		15	20
Cession d'immobilisations		49	66
Incidence des variations de périmètre		4 362	-10
Variation nette de la trésorerie d'investissement des activités poursuivies		2 580	-1 210
Flux de trésorerie d'investissements nets utilisés par les activités arrêtées		96	
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :			
Emissions d'emprunts			200
Remboursements d'emprunts		-1 310	-2 215
Variation des comptes courants long terme		-100	-300
Variation des autres dettes financières		-24	-30
Variation nette de la trésorerie de financement des activités poursuivies		-1 434	-2 345
Flux de trésorerie d'investissements nets utilisés par les activités arrêtées		-309	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-1 743	-2 345
Incidence des variations de cours des devises			
Variations de trésorerie		250	-313
Trésorerie d'ouverture	15	-18 791	-18 478
Trésorerie d'ouverture des activités poursuivies		-18 320	-18 478
Trésorerie d'ouverture des activités arrêtées		-471	
Trésorerie de clôture des activités poursuivies	15	-18 541	-18 791

D – Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Données en k€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Produits et charges non comptabilisés en résultat	Titres en autocontrôle	Total Capitaux propres part du Groupe IFRS	Intérêts minoritaires IFRS	CAPITAUX PROPRES IFRS
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/08	1 862 688	17 323	7 386	-13 694	2 530	-838	12 707		12 707
Résultat de l'exercice				-6 179			-6 179	2	-6 177
Variation de périmètre								56	56
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/09	1 862 688	17 323	7 386	-19 873		-838	6 528	58	6 586
Résultat de l'exercice				-2 910			-2 910	-16	-2 926
Réévaluation des terrains					6		6		6
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/10	1 862 688	17 323	7 386	-22 783	6	-838	3 624	42	3 666

E - NOTES ANNEXES

AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 décembre 2010

SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES

1.	PRINCIPES COMPTABLES.....	11
1.1.	INFORMATIONS GENERALES	11
1.2.	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	11
1.3.	PERSPECTIVES D'AVENIR	12
1.4.	REPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/2010	13
1.5.	PRINCIPES GENERAUX	13
1.6.	PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	14
2.	MODALITES DE CONSOLIDATION	15
2.1.	ESTIMATIONS DE LA DIRECTION	15
2.2.	REGLES DE CONSOLIDATION	15
2.3.	DATE D'ARRETE DES COMPTES	15
2.4.	ELIMINATION DES OPERATIONS ET COMPTES RECIPROQUES	15
2.5.	METHODE DE CONVERSION UTILISEE POUR LA CONSOLIDATION DES ENTREPRISES ETRANGERES	16
2.6.	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	16
3.	METHODES ET REGLES D'EVALUATION.....	16
3.1.	RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	16
3.2.	RESULTAT OPERATIONNEL	17
3.3.	PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	17
3.4.	RESULTATS PAR ACTION	17
3.5.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17
3.6.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18
3.7.	IMMEUBLES DE PLACEMENT	19
3.8.	CONTRATS DE LOCATION	19
3.9.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	19
3.10.	DECOMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS	20
3.11.	ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	20
3.12.	ACTIFS BIOLOGIQUES	20
3.13.	STOCKS	21
3.14.	CREANCES D'EXPLOITATION	21
3.15.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	21
3.16.	ACTIONS D'AUTOCONTROLE	21
3.17.	PERTES DE VALEUR DES ACTIFS	21
3.18.	PASSIFS FINANCIERS ET INSTRUMENTS DERIVES	22
3.19.	GESTION DES RISQUES	22
3.20.	REGIMES DE RETRAITE, INDEMNITES DE CESSATION DE SERVICE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME	23
3.21.	PROVISIONS	24
3.22.	IMPOTS	24
4.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2010.....	24
4.1.	VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET DES POURCENTAGES D'INTERETS	24
4.2.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2010	24
5.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25
6.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	26
7.	IMMEUBLES DE PLACEMENT	27
8.	LOCATION-FINANCEMENT	27
9.	LOCATION SIMPLE	27
10.	AUTRES ACTIFS NON COURANTS.....	28

11.	IMPOTS DIFFERES	28
12.	ACTIFS BIOLOGIQUES	29
	12.1. EN VALEUR	29
	12.2. EN VOLUME	29
13.	STOCKS	30
14.	CREANCES	30
	14.1. DETAIL DES CREANCES	30
	14.2. ECHEANCIER DES CREANCES	31
15.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31
	15.1. DECOMPOSITION DE LA TRESORERIE BRUTE	31
	15.2. DECOMPOSITION DE LA TRESORERIE NETTE / RAPPROCHEMENT DE LA TRESORERIE NETTE AVEC LA TRESORERIE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31
16.	ACTIFS ET PASSIFS CLASSES COMME DETENUS EN VUE DE LA VENTE	31
	16.1. SITE INDUSTRIEL DE PLUMELIN	31
	16.2. ACTIVITES ABANDONNEES : COBRAL ET COBRAL LACHEZE	33
17.	CAPITAUX PROPRES	34
	17.1. CAPITAL SOCIAL	34
	17.2. DECOMPOSITION DES AUTRES RESERVES	34
18.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	34
	18.1. VARIATION DES PROVISIONS COURT TERME ET LONG TERME	34
	18.2. PROVISIONS POUR INDEMNITES DE RETRAITE	35
19.	PASSIFS FINANCIERS	35
	19.1. ENDETTEMENT NET	35
	19.2. ECHEANCE DES PASSIFS FINANCIERS	36
20.	AUTRES PASSIFS COURANTS	36
	20.1. DETAIL DES AUTRES PASSIFS COURANTS	36
	20.2. ECHEANCIER DES AUTRES PASSIFS COURANTS	37
21.	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	37
22.	INFORMATION SECTORIELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE	37
23.	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	38
24.	ACHATS CONSOMMES	38
25.	CHARGES EXTERNES	39
26.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	39
27.	DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS	39
28.	PERSONNEL	39
	28.1. CHARGES DE PERSONNEL	39
	28.2. EFFECTIFS MOYENS	40
	28.3. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	40
29.	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	40
30.	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	40
31.	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	40
32.	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	41
33.	AUTRES CHARGES FINANCIERES	41
34.	IMPOT SUR LES RESULTATS	41
	34.1. DECOMPOSITION DE LA CHARGE / DU PRODUIT (-) D'IMPOT	41
	34.2. PASSAGE DE L'IMPOT THEORIQUE A L'IMPOT REEL	41

35.	RESULTATS PAR ACTION	42
36.	ENGAGEMENTS	42
	36.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES	42
	36.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS VERSES	42
37.	AUTRES ENGAGEMENTS	42
38.	PARTIES LIEES.....	43
	38.1. COMPTES COURANTS AVEC LES SOCIETES MERES	43
	38.2. REMUNERATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION ET DES ADMINISTRATEURS	43
39.	ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	43
40.	JETONS DE PRESENCE	43

Notes annexes

aux états financiers consolidés au 31 décembre 2010

(en milliers d'euros sauf indication différente)

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Informations générales

La société Duc a été constituée le 25 août 1972 sous la forme à responsabilité limitée puis a été transformée le 30 décembre 1978 en société anonyme de droit français à conseil d'administration. La durée de la société a été fixée à 30 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés et a été prorogée de 30 années par l'assemblée générale extraordinaire du 19 août 1996 et expirera le 7 octobre 2032 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues aux statuts. Le siège social est situé à Chailley (89770), Grande rue. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Joigny sous le numéro 722 621 166.

L'action Duc est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris - compartiment C depuis 1998.

La société Duc, mère du groupe, est non seulement une société holding, mais elle exerce également des activités économiques propres puisque Duc exploite deux couvoirs ainsi que deux unités d'abattage, découpe et conditionnement de volailles.

Duc maîtrise en effet l'ensemble des paramètres de sa production, depuis la fabrication de l'aliment destiné à ses volailles jusqu'au conditionnement et la commercialisation en passant par la reproduction, l'accoupage, l'élevage, l'abattage et la transformation.

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de produits label rouge, certifiés et standards obéissant tous aux critères d'une filière réputée pour son exigence. Duc commercialise les espèces de volailles poulet et dinde, en entier et en découpe. Sa gamme est complétée avec des produits festifs (chapon et dinde entière) pour la période de Noël et « Les Estivales », produits pour le barbecue composés de brochettes et produits épicés. Duc adapte également ses gammes pour répondre aux évolutions du marché et confirmer sa présence sur tous les créneaux de consommation.

1.2. Faits majeurs de l'exercice

Au cours de l'année 2010, le Groupe DUC s'est attaché à suivre les axes stratégiques définis au cours l'exercice précédent.

L'exercice a été marqué par la cession de différents actifs non stratégiques.

Ainsi, après avoir redressé l'exploitation de COBRAL, spécialisée dans les produits traiteur à base de pâte feuilletée et les produits de snacking, DUC a trouvé, au sein du Groupe CECAB, un partenaire permettant de pérenniser l'emploi et de redonner à sa filiale une dynamique en termes commerciaux et d'innovation.

La cession a été réalisée, à effet du 30 juin 2010, pour un montant de 3,1 millions d'euros. La plus-value réalisée est de 1,3 millions d'euros.

Des négociations portant sur la cession du site de Plumelin ont été engagées avant le 31 décembre 2010, avec un partenaire en mesure d'assurer la poursuite de l'activité du site sur le long terme. Celles-ci se sont concrétisées le 31 mars 2011 par la cession des actifs corporels (bâtiments et terrains) et incorporels (fonds de commerce) de ce site. La cession, portant effet à cette même date, est assortie d'un contrat de prestations qui permet à Duc de conserver ses clients RHF surgelés. L'intégralité des effectifs du site est conservée par l'acquéreur.

Sur le plan commercial, l'année 2010 a été marquée par un premier semestre difficile pour les marques distributeurs, mais la situation a évolué positivement en faveur d'un retour à la croissance au dernier trimestre.

Les augmentations continues du cours des matières premières nous ont amenés à engager d'après négociations avec les distributeurs. Nous sommes parvenus à faire passer une première hausse tarifaire, de l'ordre de 5%, courant novembre 2010 et une seconde demande de revalorisation a été initiée fin 2010.

La filière dinde reste déficitaire malgré les différentes actions engagées et nous a amené à faire évoluer la situation très sensiblement au moyen d'une réduction des mises en place de manière à réduire les coûts de revient et, dans le même temps, d'optimiser la valorisation des produits.

Notre engagement dans la filière non OGM a été récompensée par la mise en place par CARREFOUR d'une communication sur les produits certifiés à sa marque, ainsi que les produits certifiés à marque DUC, à compter de novembre.

Au regard du succès enregistré quant à l'optimisation des performances de nos sites industriels, le programme d'amélioration continue été généralisé et cette démarche a été déclinée en partie sur les fonctions commerciales et qualité.

1.3. Perspectives d'avenir

La hausse du cours des matières premières va entraîner, en 2011, une hausse sensible du prix de nos produits dans les linéaires.

Malgré tout, la volaille et le poulet en particulier devraient bénéficier d'un atout supplémentaire par rapport aux autres filières animales, grâce à leur plus faible indice de consommation d'aliment.

Au sein de la filière volaille, les produits certifiés à marque distributeur devraient connaître à nouveau une évolution très positive grâce à leur positionnement prix face notamment aux produits labels.

Au cours de l'exercice, nous avons engagé des discussions en vue de prendre des parts de marchés chez deux distributeurs auprès desquels notre activité reste anormalement faible et qui pourraient s'orienter à leur tour vers une gamme de produits certifiés à leur propre marque.

Pour faire face aux développements futurs de la filière poulet, nous avons motivé les éleveurs et un plan de construction de 35 bâtiments d'élevage permettant à une vingtaine de nouveaux éleveurs de rejoindre notre organisation est actuellement en cours. Il sera achevé fin 2012.

Notre objectif sur l'exercice 2011 est de revenir à une exploitation positive avec la mise en place d'un plan d'actions relatif à la filière dinde visant à réduire considérablement ses pertes.

A la fin du premier semestre de l'exercice, DUC devrait arrêter de commercialiser des poulets fermiers Label Rouge.

Nous envisageons de commercialiser, à compter de la fin de l'année, les premiers poulets BIO à marque DUC.

En terme de partenariat, les accords signés en 2010 avec la coopérative VALSOLEIL vont permettre d'accroître la production du couvoir de CREST et de pérenniser la filière volaille dans le Sud Est de la France.

1.4. Répartition du capital au 31/12/2010

Actionnaires	Nombre de titres			% du capital
	Au porteur	Au nominatif	Total	
Financière Duc		807 797	807 797	43.37%
Verneuil Participations		403 158	403 158	21.64%
Verneuil et Associés		157	157	0.01%
<i>Sous total Groupe Verneuil</i>		<i>1 211 112</i>	<i>1 211 112</i>	<i>65.02%</i>
CECAB		313 333	313 333	16.82%
Public	189 582	1 214	190 796	10.24%
CAFO		40 000	40 000	2.15%
Groupe BONGRAIN		60 000	60 000	3.22%
Auto détention	47 447		47 447	2.55%
TOTAL	237 029	1 625 659	1 862 688	100.00%

Le Groupe DUC fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Verneuil.

1.5. Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe publiés au titre de l'exercice 2010 sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards adoptées au niveau européen et à leurs interprétations.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe :

- IFRIC 15 : Accords pour la construction d'un bien immobilier
- IFRS 2 (amendements) : Transactions intragroupe réglées en trésorerie
- IAS 32 (amendements) : Classement des droits de souscription émis

- IFRIC 19 : Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

Par ailleurs, les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe :

- IFRIC 14 (amendement) : Paiements anticipés des exigences de financement minimal
- IAS 24 : Informations à fournir sur les parties liées
- IFRS 9 : Instruments financiers

1.6. Présentation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés comprennent ceux de Duc ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.

Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4.2 Périmètre de consolidation.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception :

- des investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente qui sont enregistrés à leur juste valeur ;
- des actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture et qui sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert ;
- des terrains évalués à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants à l'exception des actifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes à l'exception des passifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

Continuité d'exploitation : Les comptes de la société DUC SA ont été établis au 31 décembre 2010 selon l'hypothèse de l'application du principe de continuité de l'exploitation, assurée notamment par :

- le maintien du soutien de la CECAB sous forme d'un encours fournisseurs ;
- l'aboutissement des négociations sur les cessions en cours au 31 décembre 2010 telles que précisées dans la note « Faits majeurs de l'exercice » ;
- des prévisions d'exploitation positives.

2. MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1. Estimations de la Direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres de participation et des provisions.

2.2. Règles de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20%, sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

2.3. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice qui commence le 1^{er} janvier et se clôt le 31 décembre.

2.4. Elimination des opérations et comptes réciproques

Toutes les opérations et comptes réciproques ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupe font l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.

Les pertes latentes résultant de transactions intragroupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées et des coentreprises, sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

2.5. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des entreprises étrangères

La filiale Bulgare étant une filiale autonome, la conversion de la monnaie de fonctionnement dans laquelle sont établis ses comptes à l'euro est réalisée selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période ;
- les écarts de conversion constatés sont portés pour la part revenant à l'entreprise consolidante dans ses capitaux propres au poste « Ecart de conversion » et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

2.6. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par les IFRS. La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill.

Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur.

Lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé. L'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs est comptabilisé en goodwill.

Quand la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, le Groupe comptabilise le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. Les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale se font dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires.

3.2. Résultat opérationnel

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les autres produits et charges opérationnelles sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

La loi de Finances pour 2010 votée en décembre 2009, a introduit une Contribution Economique Territoriale (CET) en remplacement de la taxe professionnelle. La CET a deux composantes : la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Le Groupe considère que les deux composantes de la CET relèvent de la même classification en charge opérationnelle.

3.3. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- le résultat de change sur opérations financières.
- Le résultat de cession de Cobral.

3.4. Résultats par action

Les résultats par action sont calculés conformément à la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Comme il n'existe pas d'instrument donnant droit à un accès différé au capital de Duc, le résultat net dilué par action est identique au résultat de base par action.

3.5. Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels, et des droits au bail.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

Concessions, brevets, licences	2 à 8 ans linéaire
Autres immobilisations incorporelles	1 à 10 ans linéaire

Cas particulier des frais de recherche et développement

Le Groupe a pour ambition d'améliorer ses processus de fabrication, de maintenir la qualité de ses produits et de répondre aux besoins présents et futurs de sa clientèle. Pour atteindre ces objectifs, il instaure périodiquement des programmes de recherche et développement. Dans le cadre des activités du Groupe, les coûts engagés sont généralement considérés comme des coûts de recherche comptabilisés en charges conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles.

3.6. Immobilisations corporelles

3.6.1. Généralités

Conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan de la manière suivante :

- Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.
- Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée sur la base d'une évaluation à dire d'expert effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés qui sont comptabilisés en produits sur une base systématique et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs sont ventilés par composants, chacun ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Généralement, les valeurs résiduelles sont nulles.

3.6.2. Amortissements des immobilisations corporelles

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions	5 à 67 ans linéaire
Installations et agencements	3 à 50 ans linéaire
Matériel et outillage	1 à 50 ans linéaire
Matériel de transport	2 à 4 ans linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans linéaire

3.6.3. Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et l'actif remplacé est éliminé.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

3.7. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment - ou partie d'un bâtiment - ou les deux) détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital apporté ou les deux, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Le Groupe a choisi de comptabiliser ultérieurement à leur acquisition les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti, soit à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément au modèle décrit dans la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles, paragraphe 30.

Les principales durées d'utilité retenues sont 15 ans, 20 ans et 35 ans.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement.

3.8. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 - Contrats de location, les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- le caractère spécifique de l'actif.

3.8.1. Comptabilisation des contrats de location-financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux.

3.8.2. Comptabilisation des contrats de location simple

Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

3.9. Autres actifs financiers

Lorsqu'ils existent, les titres de participation des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'estimation si celle-ci est inférieure.

La valeur d'estimation des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe et est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette ré-estimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'estimation est inférieure au coût d'acquisition.

En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Le caractère définitif de la perte de valeur est analysé par référence à la valeur estimative, cette dernière étant déterminée sur la base de la quote-part de situation nette, du prix de marché ou des

perspectives de rentabilité, après pondération des effets de la détention de ces participations pour le Groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes. Cette perte de valeur n'est pas réversible en compte de résultat si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur (le profit latent est alors enregistré dans la composante séparée des capitaux propres mentionnée précédemment).

Les prêts long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

3.10. Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers tels que définis par la norme IAS 32 sont sortis du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs et qu'il transfère substantiellement tous les risques et avantages liés aux actifs.

3.11. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue, la vente devant être hautement probable.

Une activité est considérée comme abandonnée selon les critères identiques à ceux utilisés pour déterminer les actifs destinés à être cédés.

Ces actifs ou cette activité sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

3.12. Actifs biologiques

Un actif biologique est un animal ou une plante vivant.

Sont des actifs biologiques :

- Les futurs reproducteurs
- Les reproducteurs (poules pondeuses et mâles reproducteurs)
- Les œufs à couver
- Les volailles de chair

Les méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient car il n'existe aucune valeur de marché. La production des futurs reproducteurs n'est prévue que sur contrat.
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque œuf à couver produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme ; Les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.

- Les œufs à couver sont évalués ainsi :
 - o les œufs en attente d'incubation sont valorisés au prix de œufs acquis à l'extérieur ;
 - o les œufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel on applique le taux d'éclosion du mois en cours.
- Les volailles de chair sont évaluées ainsi :
 - o Volaille « 100% végétal » : valorisation au prix du marché ;
 - o Volaille certifiée : valorisation au prix de revient car il n'existe pas de marché pour la volaille certifiée.

De plus, nous procédons à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

3.13. Stocks

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O.

Les stocks de produits finis sont évalués au prix du marché, après déduction des coûts de commercialisation.

3.14. Créances d'exploitation

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

3.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.

Les SICAV sont évaluées au cours du jour correspondant à la date de clôture de l'exercice.

3.16. Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

3.17. Pertes de valeur des actifs

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Au 31/12/2010, un test de dépréciation sur les immobilisations a été effectué sur les comptes du groupe DUC sur la base d'un business plan sur 3 ans. Concernant l'actualisation des flux de trésorerie, nous avons retenu une période de projection de 5 ans.

Le marché dans lequel évolue le groupe DUC étant relativement risqué. Nous avons retenu un taux d'actualisation avant impôt de 8,6%.

Sur une hypothèse de 5 ans, la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles du groupe DUC au 31/12/2010 de 27 194 K€ ne nécessite pas de dépréciation. Une évolution du taux d'actualisation de 1 point ne conduirait à aucune dépréciation.

3.17.1. Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

3.17.2. Reprise d'une perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

3.18. Passifs financiers et instruments dérivés

3.18.1. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus sur emprunt sont présentés sur la ligne « Emprunts à court terme » du bilan.

3.18.2. Instruments hybrides et instruments dérivés

Il n'existe pas d'instruments dérivés dans le Groupe, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun instrument financier ou autre contrat présentant les trois caractéristiques décrites au paragraphe 9 de la norme IAS 39 - Instruments financiers, comptabilisation et évaluation.

3.19. Gestion des risques

Il est procédé à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous essayons d'appréhender les risques pour la durée de la campagne, à l'exception du soja pour lequel des opportunités peuvent apparaître sur des périodes plus longues, soit 18 mois.

Le taux de couverture pour l'achat de nos principales matières premières au 31/12/2010 est de 31 % de nos besoins estimés pour 2011.

Le tonnage total prévu pour ces matières premières est de 111 000 tonnes (dont 34 050 tonnes couvertes).

3.20. Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages à long terme

3.20.1. Régimes de retraite : régimes à cotisations définies

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées de la manière suivante : les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite. L'actualisation des engagements et la revalorisation des salaires ont été calculées par une méthode actuarielle et il est considéré que les départs se font à l'initiative du salarié. En ce qui concerne les modalités de départ à la retraite, l'hypothèse retenue est un départ à l'initiative du salarié lorsqu'il a suffisamment cotisé pour avoir une retraite à taux plein. Les âges de départ à la retraite (excepté pour les salariés de l'établissement Gouaix) sont de 64 ans pour les cadres et 63 ans pour les techniciens. Pour les employés et les ouvriers, l'âge de départ à la retraite a été modifié pour l'adapter à la réforme de la Loi des Retraites (61 ans pour les employés ou ouvriers nés avant 1954, puis 62 ans progressivement. L'impact de cette modification a été traité en Coût des Services Passés à étaler pendant la durée résiduelle d'activité des effectifs concernés à partir du 1er janvier 2011. Le barème des droits pour le personnel non-cadre a été modifié suite à l'accord du 31 décembre 2009 portant actualisation de la convention. L'impact de cette modification a été traité en Coût des Services Passés à étaler pendant la durée résiduelle d'activité des effectifs concernés à partir du 1er janvier 2010.

Pour Gouaix, l'âge de départ en retraite est 65 ans pour l'ensemble des salariés, comme prévu par la convention collective à laquelle est rattaché cet établissement.

Le taux d'actualisation retenu est de 4,50%.

Le taux de revalorisation des salaires retenu par le Groupe DUC est de 0,90% pour l'ensemble des effectifs.

3.20.2. Indemnités de cessation de services

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

3.20.3. Autres avantages à long terme

Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les gratifications versées par le groupe sont calculées salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue du versement de la gratification et au prorata des années de travail. Ces engagements font l'objet d'une actualisation.

3.21. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

3.22. Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 - Impôts différés, les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales (déficits fiscaux inclus). Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne font l'objet de la constatation d'un actif d'impôt différé que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2010

4.1. Variations du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

Les titres de la société Cobral ont été cédés le 30/06/10 pour un prix de 3 100 K€.

4.2. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2010

RAISON SOCIALE	SIREN	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation	Résultat net après impôt 31/12/10
DUC, 89 Chailley	722 621 166			Mère	-2 829
Sociétés consolidées					
CHAROLLES ACCOUVAGE, 89 Chailley	382 094 092	100.00	100.00	IG	38
DRB, Bulgarie		51.00	51.00	IG	-33
DROME ACCOUVAGE, 89 Chailley	343 580 981	100.00	100.00	IG	40
DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL, 89 Chailley	433 278 892	69.96	69.96	IG	-5
NUTRI-BOURGOGNE, 89 Chailley	401 735 352	100.00	100.00	IG	44
ROTISSERIE DUC DIJON, 89 Chailley	448 423 053	100.00	100.00	IG	-6
SCEA DE VARENNES, 89 Chailley	384 018 644	99.90	99.90	IG	50
SCI DE LA TIRANDIERE, 89 Chailley	390 363 463	100.00	100.00	IG	-1
SCI DE VARENNES, 89 Chailley	385 025 440	100.00	100.00	IG	-2
SOVIGARD, 89 Chailley	339 457 178	100.00	100.00	IG	60

IG : intégration globale

La société Dialzo, dont Duc détient 38.77% du capital, est en liquidation judiciaire. Cette société est déconsolidée depuis le 01/07/09.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2009	Acquisitions	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2010
Marques	23				23
Logiciels	612	208		-12	808
Droit au bail	70		-10		60
Autres immos incorporelles					
TOTAUX	705	208	-10	-12	891

AMORTISSEMENTS	31/12/2009	Dotations	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2010
Logiciels	406	93	-7		492
Droit au bail	41			-41	
Autres immos incorporelles					
TOTAUX	447	93	-7	-41	492

VALEURS NETTES	31/12/2009		31/12/2010
Marques	23		23
Logiciels	206		316
Droit au bail	29		60
Autres immos incorporelles			
TOTAUX	258		399

Il n'y a pas actuellement de programmes de développement figurant dans les immobilisations incorporelles.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2009	Acquisitions	Cessions	Réévaluation des terrains	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2010
Terrains	3 131			6			3 137
Terrains en crédit-bail	379				-364		15
Constructions	28 487	62	-105		-95	300	28 649
Constructions en crédit-bail	4 371				-3 418		953
Matériel et outillage	18 497	621	-110		-3 897	-8	15 103
Matériel et outillage en crédit-bail	5 417				-340		5 077
Autres immobilisations corporelles	753	105	-3		-122	13	746
Autres immos corporelles en crédit-bail	422		-391		-19		12
Immobilisations en cours	2	586			-2	16	602
TOTAUX	61 459	1 374	-609	6	-8 257	321	54 294

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	31/12/2009	Dotations	Reprises / cessions	Réévaluations des terrains	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2010
Terrains	1	1					2
Terrains en crédit-bail							
Constructions	13 021	969	-105		-49	37	13 873
Constructions en crédit-bail	930	161			-615		476
Matériel et outillage	10 372	1 580	-83		-2 216	4	9 657
Matériel et outillage en crédit-bail	2 792	432			-243		2 981
Autres immobilisations corporelles	474	93	-1		-56		510
Autres immos corporelles en crédit-bail	406	3	-391		-18		
TOTAUX	27 996	3 239	-580		-3 179	41	27 499

VALEURS NETTES	31/12/2009
Terrains	3 130
Terrains en crédit-bail	379
Constructions	15 466
Constructions en crédit-bail	3 441
Matériel et outillage	8 125
Matériel et outillage en crédit-bail	2 625
Autres immobilisations corporelles	279
Autres immos corporelles en crédit-bail	16
Immobilisations en cours	2
TOTAUX	33 463

31/12/2010
3 135
15
14 776
477
5 446
2 096
236
12
602
26 795

Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée par un rapport d'expert et par référence directe à un prix de marché pour les terrains dans l'Yonne (réf : SAFER de bourgogne 2005).

Les immobilisations du site de Plumelin sont classées en actifs détenus en vue de la vente depuis le 31/12/2009.

7. IMMEUBLES DE PLACEMENT

VALEURS BRUTES	31/12/2009	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	31/12/2010
Constructions	57				57
Constructions en crédit-bail	200			-200	
TOTAUX	257			-200	57

AMORTISSEMENTS	31/12/2009	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31/12/2010
Constructions	57				57
Constructions en crédit-bail	29	7		-36	
TOTAUX	86	7		-36	57

VALEURS NETTES	31/12/2009	31/12/2010
Constructions		
Constructions en crédit-bail	171	
TOTAUX	171	

8. LOCATION-FINANCEMENT

	Crédit-bail mobilier	Crédit-bail immobilier	TOTAUX
Valeur nette comptable des biens en crédit-bail	2 108	492	2 600
<i>Montant des redevances restant à payer</i>	<i>2 074</i>		<i>2 074</i>
A moins d'un an	552		552
De 1 à 5 ans	1 522		1 522
A plus de 5 ans			

9. LOCATION SIMPLE

Loueurs	Loyers versés en 2010	Loyers versés en 2009
Location de camions avec chauffeurs	3 048	3 009
Location de véhicules de société	209	235
TOTAUX	3 257	3 244

Les camions avec chauffeurs sont utilisés essentiellement pour le transport des volailles vivantes.

10. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

VALEURS BRUTES	31/12/2009	Acquisitions	Cessions et remboursements	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2010
Titres de participations non consolidés	143					143
Prêts et autres immos fin.	2 288	274	-120	-300		2 142
TOTAUX	2 431	274	-120	-300		2 285

PROVISIONS	31/12/2009	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2010
/ Titres de participations non consolidés	143					143
/ Prêts et autres immos fin.	11					11
TOTAUX	154					154

VALEURS NETTES	31/12/2009	31/12/2010
/ Prêts et autres immos fin.	2 277	2 131
TOTAUX	2 277	2 131

Au poste prêts et autres immobilisations financières figure le fonds de garantie de l'affacturage qui représente 10% de l'encours clients cédé.

11. IMPOTS DIFFERES

Le tableau suivant présente l'analyse des bases d'imposition.

LIBELLE DES BASES	31/12/2010		31/12/2009		VARIATION
	BASES D'IDA	IDA	BASES D'IDA	IDA	
Reclassement des subventions en produits constatés d'avance	865	288	942	314	-26
Provision pour indemnités de retraite	2 084	695	1 898	633	62
Organic	307	102	352	117	-15
Provision pour autres avantages long terme	176	59	172	57	1
Effort construction	96	32	113	38	-6
Déficits fiscaux	2 987	996	5 933	1 978	-982
Provisions non déductibles	143	48	153	51	-3
Autres bases d'actifs d'impôts	66	22	84	28	-6
TOTAUX	6 724	2 241	9 647	3 216	-974

LIBELLE DES BASES	31/12/2010		31/12/2009		VARIATION
	BASES D'IDP	IDP	BASES D'IDP	IDP	
Provisions réglementées	2 187	729	2 260	753	-24
Réévaluation des immobilisations	2 733	911	4 515	1 505	-694
Crédit-bail	1 031	344	2 646	882	-538
Provision / titres d'autocontrôle	652	217	470	157	61
Provisions sur C/C groupe	121	40	336	112	-72
TOTAUX	6 724	2 241	10 227	3 409	-1 168

IMPOT DIFFERE NET		-580	-193	193
Reclassement en "Passifs classés comme détenus en vue de la vente"	163		193	
ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES	163			
PASSIFS D'IMPOTS NON COURANTS				

Les impôts différés sont présentés en nets cumulés par entité fiscale.

L'impôt différé passif de 163K€ au 31/12/10 (193 K€ au 31/12/09) concerne l'activité du site de Plumelin et a donc été reclassé au poste « Passifs classés comme détenus en vue de la vente ».

Au 31/12/2010, des impôts différés ont été activés sur une partie des déficits fiscaux du groupe fiscal Duc. Le montant activé correspond aux impôts différés passifs nets du groupe fiscal soit 982 K€ (1 093 K€ au 31/12/2009).

Le montant des impôts différés potentiellement activables au titre des déficits reportables s'élève à 9 924 K€.

12. ACTIFS BIOLOGIQUES

12.1. En valeur

VALEURS BRUTES	31/12/2010	31/12/2009
Futurs reproducteurs	396	406
Reproducteurs	802	748
Œufs à couver	612	685
Volailles de chair	4 624	3 738
TOTAUX	6 434	5 577

PROVISIONS	31/12/2010	31/12/2009
Futurs reproducteurs		
Reproducteurs		
Œufs à couver		
Volailles de chair		
TOTAUX		

VALEURS NETTES	31/12/2010	31/12/2009
Futurs reproducteurs	396	406
Reproducteurs	802	748
Œufs à couver	612	685
Volailles de chair	4 624	3 738
TOTAUX	6 434	5 577

12.2. En volume

En nombre de "têtes"	31/12/2010	31/12/2009
Futurs reproducteurs	58 895	58 954
Reproducteurs	122 260	115 795
Œufs à couver	1 908 735	2 131 450
Volailles de chair	4 624 189	4 191 436
TOTAUX	6 714 079	6 497 635

13. STOCKS

VALEURS BRUTES	31/12/2010	31/12/2009
Matières premières et approvisionnements	4 264	4 106
Produits finis	4 750	6 138
TOTAUX	9 014	10 244

PROVISIONS	31/12/2010	31/12/2009
Matières premières et approvisionnements		
Produits finis	780	631
TOTAUX	780	631

VALEURS NETTES	31/12/2010	31/12/2009
Matières premières et approvisionnements	4 264	4 106
Produits finis	3 970	5 507
TOTAUX	8 234	9 613

Les stocks liés au site de Plumelin avaient été classés comme actifs détenus en vue de la vente au 31/12/09. Ils ont été reclassés en stocks au 31/12/10, puisqu'ils ne sont plus destinés à la vente.

14. CREANCES

14.1. Détail des créances

VALEURS BRUTES	31/12/2010	31/12/2009
Clients	19 687	18 723
Clients douteux	615	582
Créances fiscales et sociales	1 864	2 758
Avances et acomptes versés sur commandes	165	241
Charges constatées d'avance	158	266
Autres créances d'exploitation	22 255	25 338
Actif d'impôt exigible	83	2
TOTAUX	44 827	47 910

PROVISIONS	31/12/2010	31/12/2009
Provision sur clients douteux	592	572
Provisions sur autres créances d'exploitation	21 120	21 131
TOTAUX	21 712	21 703

VALEURS NETTES	31/12/2010	31/12/2009
Clients	19 687	18 723
Clients douteux	23	10
<i>Sous-total Clients et comptes rattachés</i>	<i>19 710</i>	<i>18 733</i>
Créances fiscales et sociales	1 864	2 758
Avances et acomptes versés sur commandes	165	241
Charges constatées d'avance	158	266
Autres créances d'exploitation	1 135	4 207
<i>Sous-total Autres actifs courants</i>	<i>3 322</i>	<i>7 472</i>
Actif d'impôt exigible	83	2
TOTAUX	23 115	26 207

Les autres créances d'exploitation intègrent 21 074 K€ de compte courant envers BSA Bourgoin et BSAD totalement provisionnés.

14.2. Echancier des créances

Toutes les créances ont une échéance à moins d'un an, à l'exception des créances fiscales et sociales sur lesquelles DUC bénéficie d'un moratoire de 36 mois depuis juillet 2009.

15. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

15.1. Décomposition de la trésorerie brute

VALEURS BRUTES	31/12/2010	31/12/2009
Comptes à terme et actions	1	642
Disponibilités	188	540
TOTAUX	189	1 182

PROVISIONS	31/12/2010	31/12/2009
Comptes à terme et SICAV		106
Disponibilités		
TOTAUX		106

VALEURS NETTES	31/12/2010	31/12/2009
Comptes à terme et SICAV	1	536
Disponibilités	188	540
TOTAUX	189	1 076

15.2. Décomposition de la trésorerie nette / Rapprochement de la trésorerie nette avec la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie brute	189	1 076
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	-18 730	-19 867
Trésorerie nette	-18 541	-18 791

16. ACTIFS ET PASSIFS CLASSES COMME DETENUS EN VUE DE LA VENTE

16.1. Site industriel de Plumelin

Le désengagement progressif des marchés restauration hors foyer à l'égard des produits surgelés nous a obligé à envisager une solution pour le site de Plumelin qui se trouve en situation de sous activité chronique. DUC souhaite céder le site industriel mais conserver si possible l'activité en la

transférant sur d'autres sites. Par conséquent, il ne s'agit pas d'une activité abandonnée au sens de la norme IFRS 5 puisqu'il ne s'agit ni d'une activité que le groupe cède, ni d'une activité que le groupe arrête.

Seuls les immobilisations incorporelles et corporelles et le crédit-bail immobilier ont été classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente.

	31/12/2010	31/12/2009
<i>Immobilisations incorporelles - Valeur brute</i>	2	2
<i>Immobilisations incorporelles - Amortissements / Dépréciations</i>	-1	
Sous-total Immobilisations incorporelles	1	2
<i>Immobilisations corporelles - Valeur brute</i>	4 474	4 751
<i>Immobilisations corporelles - Amortissements / Dépréciations</i>	-2 325	-1 345
Sous-total Immobilisations corporelles	2 149	3 406
Stocks et encours		1 371
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	2 150	4 779

	31/12/2010	31/12/2009
Impôts différés passifs	163	192
Dettes financières		160
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	163	352

Les immobilisations valorisées à 2 150 K€ (prix de vente prévisionnel) ont fait l'objet d'une dépréciation de 984 K€.

	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles	2		2
Immobilisations corporelles	4 474	-1 342	3 132
TOTAUX avant perte de valeur	4 476	-1 342	3 134

Perte de valeur des immobilisations

-984

Actifs destinés à être cédés

2 150

16.2. Activités abandonnées : Cobral et Cobral Lachèze

16.2.1. Détermination de la plus-value de cession des titres

	31/12/2010
Immobilisations incorporelles	14
Immobilisations corporelles	5 060
Immeubles de placement	164
Besoin en fonds de roulement	1 178
Trésorerie	-1 262
Impôts différés passifs	-172
Provisions pour risques et charges	-432
Dettes financières	-1 440
Contrepartie des éliminations intragroupe	-1 354
Valeur nette comptable des activités cédées	1 756
Prix de cession	3 100
Plus-value de cession réalisée	1 344

16.2.2. Ventilation du résultat des activités abandonnées

	31/12/2010
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	10 369
Achats consommés	-5 784
Charges de personnel	-2 528
Charges externes	-2 430
Impôts et taxes	-217
Dotations aux amortissements	-623
Dotations et reprises de provisions	-208
Variation des actifs biologiques et des stocks de produits finis	1 260
Autres produits et charges d'exploitation	138
RESULTAT OPERATIONNEL	-23
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	
Coût de l'endettement financier brut	-83
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-83
Autres produits et charges financiers	-3
(Charge) / Produit d'impôt	21
RESULTAT NET DES ACTIVITES ARRETEES	-88

17. CAPITAUX PROPRES

17.1. Capital social

	31/12/2010	31/12/2009
Nombre de titres	1 862 688	1 862 688
Valeur nominale (en euros)	9.3	9.3
CAPITAL SOCIAL	17 322 998	17 322 998
Nombre d'actions en possession de l'entreprise	47 447	47 447
Nombre d'actions en circulation	1 815 241	1 815 241

Aucune distribution de dividende relative à l'exercice 2010 n'est prévue en 2011.

Il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

17.2. Décomposition des autres réserves

	31/12/2010	31/12/2009
Prime d'émission	7 385	7 385
Report à nouveau	-24 768	-18 052
Ecart de réévaluation société mère	544	544
Réserves consolidées	6 888	6 345
Autres réserves	-9 951	-3 778

18. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

18.1. Variation des provisions court terme et long terme

	PROVISIONS LONG TERME				PROVISIONS COURT TERME		
	Provisions pour indemnités de départ en retraite	Provisions pour médailles du travail	Provisions pour autres avantages long terme	TOTAL	Provisions pour litiges prudhommaux	Provisions pour autres litiges	TOTAL
Valeur au 31/12/2009	1 897	318	26	2 241	106	218	324
Augmentation des provisions	405		3	408		30	30
Montants repris utilisés	-5			-5	-10	-100	-110
Montants repris non utilisés					-44		-44
Variation de périmètre	-213	-70		-283		-148	-148
Valeur au 31/12/2010	2 084	248	29	2 361	52		52

18.2. Provisions pour indemnités de retraite

	31/12/2010	31/12/2009
Charges à payer (passif net au bilan)	2 084	1 897
Charges constatées d'avance (actif net au bilan)		
Montant net reconnu au bilan	2 084	1 897

Composantes à inscrire au compte de résultat

	31/12/2010	31/12/2009
Coût des services rendus au cours de l'exercice	105	163
Amortissement des coûts des services passés, droits non acquis	83	-48
Coût de l'actualisation	84	126
Amortissement des (gains) ou pertes actuariels	128	-504
Charge (produit) de l'exercice	400	-263

Evolution des provisions au cours de l'exercice (passifs)

	31/12/2010	31/12/2009
Defined Benefit Obligation (engagement) à l'ouverture de l'exercice	1 897	2 192
Effet des modifications de plan (au 1er décembre)	83	-48
Variation de périmètre	-213	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	105	163
Coût de l'actualisation	84	126
Prestations payées		-32
(Gains) ou pertes actuariels reconnus au cours de l'exercice	128	-504
Defined Benefit Obligation (engagement) à la clôture de l'exercice	2 084	1 897

19. PASSIFS FINANCIERS

19.1. Endettement net

	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts et dettes financières à long terme	3 378	5 750
Partie courante des dettes financières à long terme	1 367	1 917
Autres passifs non courants	2 134	2 030
Dettes financières à court terme	18 730	19 867
Dettes financières	25 609	29 564

	31/12/2010	31/12/2009
Dettes financières	25 609	29 564
Trésorerie active	189	1 076
Endettement net	25 420	28 488

* Les autres passifs non courants comprennent le compte courant bloqué CECAB à hauteur de 2 000 K€.

Taux d'emprunt à long terme (fixe) : 5.30%

Taux d'emprunt à court terme (fixe) : Euribor 3 mois + 0.8%

19.2. Echéance des passifs financiers

	Montant	A 1 an au plus	Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des ets de crédit à plus d'un an à l'origine	2 736	875	1 861	
à un an maximum à l'origine	18 730	18 730		
Dettes financières de crédit-bail	1 903	467	1 436	
Autres dettes financières	106	25	81	
Autres passifs non courants	2 134	300	1 834	
31/12/2010	25 609	20 397	5 212	-
31/12/2009	29 564	22 084	7 304	176

* Les autres passifs non courants comprennent le compte courant bloqué CECAB à hauteur de 2 000 K€.

Dans les emprunts auprès des établissements de crédit est inclus l'affacturage pour un montant de 17 006 K€ (17 474 K€ au 31/12/2009).

A l'actif du bilan, l'affacturage reste inscrit en comptes clients car la gestion du poste clients est conservée par la société Duc.

La mise en place de l'affacturage constitue un moyen de financement des besoins de trésorerie, le poste client Duc est cédé à hauteur de 96%.

Les charges financières s'élèvent, au cours de l'exercice 2010, à 300 K€. Les commissions d'affacturage sur la même période sont de 100 K€.

20. AUTRES PASSIFS COURANTS

20.1. Détail des autres passifs courants

	31/12/2010	31/12/2009
Dettes fiscales et sociales	10 458	12 435
Produits différés	1 032	1 455
Autres dettes courantes	645	1 320
TOTAUX	12 135	15 210

Les dettes fiscales et sociales comprennent 1 472 K€ de dettes vis-à-vis des autres organismes sociaux avec lesquels nous avons obtenu un étalement de paiement.

20.2. Echancier des autres passifs courants

	Montant	A 1 an au plus	Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fiscales et sociales	10 458	9 910	548	
Produits différés	1 032	63	344	625
Autres dettes courantes	645	645		
31/12/2010	12 135	10 618	892	625
31/12/2009	15 210	12 078	2 396	736

21. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

VALEURS NETTES	Variation apparente du BFR	Mouvements et reclassements	Reclassement en actifs destinés à être cédés	Variation de périmètre	Variation du BFR des activités poursuivies
Variations des actifs biologiques	857				857
Variation des stocks	-1 379	-1 370		2 642	-107
Variation des clients	977			305	1 282
Variation de l'actif d'impôt exigible	81				81
Variation des autres actifs courants	-4 150			-496	-4 646
Variation des fournisseurs	2 296			-2 395	-99
Variation des passifs d'impôt courants	1 223				1 223
Variation des autres passifs courants	3 075	-204		-1 548	1 323
TOTAUX	2 980	-1 574		-1 492	-86

22. INFORMATION SECTORIELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de volailles (poulets et dindes) label rouge, certifiées et standards.

La nature des procédés utilisés, les catégories de clients (libre service, rôtissoires et grossistes) auxquels sont destinés les produits, et les méthodes de distribution utilisées sont identiques quel que soit le type de volailles.

Il n'existe donc qu'un secteur d'activité au sein du Groupe : la volaille.

Par ailleurs, toutes les activités du Groupe sont implantées en France et les marchés sont principalement localisés en France (plus de 90%). En conséquence, le secteur géographique est unique et se limite au territoire national.

23. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

ZONES GEOGRAPHIQUES	France	Export	31/12/2010	31/12/2009
Ventes de marchandises				662
Production vendue de biens	147 394	14 780	162 174	166 412
Prestations de services	2 510	2	2 512	2 769
Frais de publicité	-3 881		-3 881	-2 959
TOTAUX	146 023	14 782	160 805	166 884

ZONES GEOGRAPHIQUES EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES	31/12/2010	31/12/2009
France	94%	93%
Bénélux	2%	2%
Autres	4%	5%
TOTAUX	100%	100%

TYPES DE PRODUITS	31/12/2010	31/12/2009
Découpe poulet	38%	31%
Poulet entier	20%	18%
Découpe dinde	23%	21%
Traiteurs	3%	12%
Panés	10%	10%
Autres	6%	8%
TOTAUX	100%	100%

CATEGORIES DE PRODUITS	31/12/2010	31/12/2009
Standard	49%	48%
Certifié	38%	30%
Fermier	1%	1%
Hallal	9%	9%
Traiteurs	3%	12%
TOTAUX	100%	100%

24. ACHATS CONSOMMES

	31/12/2010	31/12/2009
Achats de mat. prem. et autres approv.	75 020	80 158
Achats non stockés de matières et fourn.	3 451	3 733
Achats de marchandises	265	322
TOTAUX	78 736	84 213

25. CHARGES EXTERNES

	31/12/2010	31/12/2009
Sous traitance	1 721	1 346
Locations	993	1 048
Entretiens et réparations	4 310	4 061
Primes d'assurance	556	684
Personnel extérieur	5 328	6 872
Transports de biens	12 644	12 660
Déplacements, missions et réceptions	289	247
Autres services extérieurs	21 563	20 854
TOTAUX	47 404	47 772

Au 31/12/2010, les autres services extérieurs comprennent notamment les rémunérations des éleveurs pour 12 976 K€ et le façonnage confié à des prestataires pour 3 826 K€ (abattage des dindes, ...).

26. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	31/12/2010	31/12/2009
Sur immobilisations incorporelles	53	76
Sur immobilisations corporelles	3 239	4 664
Sur immeubles de placement	7	13
Dotations aux amortissements reclassées en activités abandonnées	-614	-1 246
TOTAUX	2 685	3 507

27. DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS

	31/12/2010	31/12/2009
Variation des provisions pour médailles du travail		25
Variation des provisions court terme	14	-194
Variation des provisions pour IFC	-400	288
Autres dotations et reprises de provisions	-201	-405
Dépréciation des immobilisations destinées à être cédées	-984	
TOTAUX	-1 571	-286

28. PERSONNEL

28.1. Charges de personnel

	31/12/2010	31/12/2009
Salaires et traitements	22 605	23 353
Charges sociales	8 941	9 133
TOTAUX	31 546	32 486

28.2. Effectifs moyens

En nombre de personnes	31/12/2010	31/12/2009
Cadres	39	48
Agents de maîtrise	82	106
Employés et ouvriers	791	928
TOTAUX	912	1 082

28.3. Droit individuel à la formation

Il n'y a pas eu de provision constatée concernant le droit individuel à la formation. Le volume engagé est estimé à 96 864 heures.

29. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	31/12/2010	31/12/2009
Prix de cession des éléments d'actifs cédés	49	66
Subventions perçues		340
Reprise en résultat des subventions liées à des actifs	208	152
Autres produits d'exploitation	230	278
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	487	836

30. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31/12/2010	31/12/2009
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	5	242
Autres charges d'exploitation	55	
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	60	242

31. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts bancaires	572	667
Intérêts liés aux dettes de crédit-bail	119	142
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	691	809

32. AUTRES PRODUITS FINANCIERS

	31/12/2010	31/12/2009
Prix de cession des titres Cobral	3 100	
Reprise de provision / VMP	106	
Gains de change	33	137
Revenus des autres créances	22	4
Autres reprises de provisions	10	
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3 271	141

33. AUTRES CHARGES FINANCIERES

	31/12/2010	31/12/2009
Valeur nette comptable des titres Cobral cédés	1 756	
Pertes de change	9	186
Dotations aux provisions		156
TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERS	1 765	342

34. IMPOT SUR LES RESULTATS

34.1. Décomposition de la charge / du produit (-) d'impôt

	31/12/2010	31/12/2009
Impôts courants		-1
Impôts différés		
TOTAUX		-1

34.2. Passage de l'impôt théorique à l'impôt réel

	31/12/2010	
	en valeur	en %
Résultat net de l'ensemble consolidé (avant écart d'acquisition)	-2 926	
Produit d'impôt présenté en résultat des activités cédées	-22	
Impôt sur les résultats		
Résultat net avant impôt des activités poursuivies	-2 904	
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur (33.33%)	-968	33.33%
Impôts liés aux différences permanentes	-424	14.61%
Incidence des pertes non activées	1 385	-47.67%
Différentiel de taux société étrangère	7	-0.27%
IMPOT ET TAUX REEL DE L'IMPOT	0	0.00%

35. RESULTATS PAR ACTION

	31/12/2010	31/12/2009
<i>Numérateur (en milliers d'euros)</i>		
Résultat net part du Groupe	-2 910	-6 179
<i>Dénominateur (en milliers d'actions)</i>		
Nombre moyen d'actions de base	1 815	1 815
Nombre d'actions potentielles dilutives		
Nombre moyen d'actions dilué	1 815	1 815
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	-1.60	-3.40
RESULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	-1.60	-3.40

Au 31/12/2010, le capital est composé de 1 862 688 actions de 9.30 € de nominal chacune, entièrement libérées.

Le nombre d'actions en circulation au 31/12/2010 est de 1 815 241.

36. ENGAGEMENTS

36.1. Engagements financiers donnés

	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts sur emprunts non échus	248	407
TOTAUX	248	407

36.2. Engagements financiers versés

	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts de garantie / emprunts	11	11
TOTAUX	11	11

37. Autres engagements

La société DUC s'est portée caution pour sa filiale en Bulgarie DRB auprès du fournisseur PROMIVI à hauteur de 340K€.

38. PARTIES LIEES

Les comptes consolidés incluent les opérations effectuées par le groupe avec les sociétés qui détiennent son capital.

Les échanges avec les sociétés membres du Groupe Verneuil, détenteur du capital de DUC, sont des flux financiers et des refacturations de prestation du service juridique.

La convention de trésorerie entre DUC et VERNEUIL Participations signée en avril 2005 est renouvelée tous les ans par tacite reconduction. Le taux de rémunération est Euribor +0.5 avec un plafond de 3 000 K€.

Une convention de compte courant bloqué a été signée avec la CECAB le 22 avril 2008 pour une somme de 2 millions d'euros bloqués pendant une période de 7 ans minimum. Ce compte courant est non rémunéré pendant cette période. L'encours fournisseur avec la CECAB est de 6 991 K€.

38.1. Comptes courants avec les sociétés mères

	31/12/2010		31/12/2009	
	Solde	Intérêts versés	Solde	Intérêts versés
Compte-courant Verneuil Participations	18	5	18	
TOTAUX	18	5	18	

38.2. Rémunération des membres de la direction et des administrateurs

	31/12/2010	31/12/2009
Mandataires sociaux	180	180
Membres du comité de direction	412	424
TOTAUX	592	604

39. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Il n'y a aucun actif et passif éventuels sur l'exercice.

40. JETONS DE PRESENCE

Il n'y a pas eu de jetons de présence versés aux membres non salariés du conseil d'administration de DUC en 2010 et en 2009.